

Circulaire N°2

## **Petite et Moyenne Section (3 ans et 4 ans)**

Chers Parents

Vos enfants sont à l'école depuis plusieurs jours et vous aimeriez sans doute avoir une information sur l'organisation pédagogique et matérielle des classes.

### **HORAIRE**

Nous recevons les enfants de 7h30 jusqu'à 13h30.

La rentrée comme la sortie a lieu par **le grand portail** donnant sur la cour de récréation.

Pour une plus grande sécurité, **il sera fermé à 8h30 précises, et ne sera ouvert qu'à **13h30**.**

Si exceptionnellement il y a des retardataires, les parents sont priés de se garer à l'extérieur et de rentrer par le portail « principal » de l'école où une surveillante accueillera les enfants. Ils regagneront leur section à la cloche de 9h40. Au moment de la sortie et pour que le stationnement se passe dans les meilleures conditions nous prions les parents de récupérer leurs enfants **le plus rapidement possible**.

L'école assume la surveillance jusqu'à **14h**.

En ce début d'année nous avons fait la connaissance de la personne qui vient généralement chercher l'enfant. S'il devait être confié exceptionnellement à quelqu'un d'autre, veuillez bien nous prévenir par un **billet et nous présenter la personne concernée sinon l'enfant restera à l'école jusqu'à l'arrivée des parents**.

Pour récupérer un enfant malade, prière de garer la voiture du côté du portail « principal » de l'école.

## **RAPPEL :**

- A 8h00 les activités commencent.
- A 9h40 les enfants prennent leur goûter, nous vous serions reconnaissantes de ne pas leur mettre de matières grasses dans leurs tartines. Les sucettes, les bonbons, le chocolat et les chewing-gums, les chips, les mandarines, les briques de lait et de jus sont strictement interdits. Possibilité d'un biscuit ou d'un fruit en privilégiant les fruits.
- Chaque jour l'enfant doit porter son tablier avec **l'étiquette de son nom**.
- Tout vêtement qui se porte par-dessus le tablier (tricot, anorak, bonnet...) doit être marqué du nom entier de l'enfant ainsi que les paniers et les gourdes ; sinon nous déclinons toute responsabilité.
- Nous vous prions de rendre **le plus tôt possible** les rechanges pris de l'école.
- Les enfants ne doivent pas porter de bijoux en or.
- Pour faciliter le passage aux toilettes, il est préférable de mettre un pantalon à élastique sans bretelles ni ceinture et le body est strictement interdit.
- Pour l'éducation motrice et les activités psycho-motrices les enfants doivent avoir des chaussures sans lacets. **Voudriez-vous privilégier ce choix en cas d'achat.**
- **Avec les sandales mettre obligatoirement des chaussettes.**
- Un enfant malade reste à la maison et vous êtes priés de nous en informer avant 10h du matin.
- Une absence de trois jours nécessite un rapport médical.

## **RENCONTRE AVEC LES EDUCATRICES.**

Les rencontres avec les éducatrices seront sur rendez-vous les jours suivants :

**Petite Section** : chaque **Mercredi de 7h30 à 8h15**.

**Moyenne Section** : chaque **Jeudi de 7h30 à 8h15**.

et ceci à partir de la mi-Novembre.

Prière de contacter l'école pour fixer le rendez-vous.

## **LES ANNIVERSAIRES**

Un jour par mois sera fixé pour fêter tous les enfants nés ce mois-ci. Les parents qui le désirent peuvent amener ce jour-là des biscuits. L'animation, les décors sont assurés par l'école **les cadeaux de retour sont interdits.**

- Petite Section : chaque dernier Jeudi du mois.
- Moyenne Section : chaque dernier Vendredi du mois

## **Voici le calendrier des jours fériés de ce trimestre :**

- Mercredi 1<sup>er</sup> Novembre : Toussaint.
- Mercredi 22 Novembre : Indépendance
- Jeudi 30 Novembre : Maouled (à préciser)
- Congé de Noël : du Samedi 23 Décembre au Lundi 8 Janvier 2018 au matin.

## **Pour la sécurité de vos enfants :**

- Rouler lentement à l'intérieur de la cour.
- Respecter les consignes des gardiens portant un gilet Security.
- Le logo de l'école doit être visible dans la voiture.

La Direction

## **N.B. :**

**Toute information, toute remarque, tout souhait de la part des parents sera formulé par écrit et envoyé dans le panier de l'enfant; sinon nous ne pourrons y répondre.**

**Toute commission par téléphone doit être donnée entre 8h et 12h00**

**Après 14h00, le secrétariat étant fermé, nous ne pourrons répondre aux coups de fil. Exceptionnellement vous pouvez téléphoner à la communauté 01-380332.**